

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations
du Conseil de la Municipalité de Béthanie

Le 9 décembre 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue le mardi 9 décembre 2025 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 18h30.

Étaient présents :

Monsieur Christian Peiry, maire
Madame Louise Perreault, conseiller, poste numéro 1
Monsieur Alexandre Harpin, conseiller, poste numéro 2
Monsieur Ghislain Privé, conseiller, poste numéro 3, maire supj
Monsieur Bruno St-Germain, conseiller, poste numéro 5
Madame Audrey Guillemette, conseillère, poste numéro 6

Était absente :

Benoît Fournier

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Christian Peiry

Était également présente : Madame Tracy Kelly

Directrice générale et greffière-trésorière

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE;

À 18h30, le maire, monsieur Christian Peiry, déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

133-12-25

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de : Ghislain Privé

Appuyé par: Louise Perreault

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. PÉRIODE DE QUESTIONS;

Seules les questions entraînant une résolution du Conseil sont conciliées au procès-verbal.

ALLOCUTION DE MONSIEUR CHRISTIAN PEIRY, MAIRE

Chères citoyennes et citoyens,

Bienvenus à cette séance extraordinaire du conseil municipal. Au nom des membres du conseil, j'aimerais vous présenter les prévisions budgétaires pour 2026. Le budget que nous déposons ce soir en est un de réaliste auquel les citoyens de Béthanie sont en droit de s'attendre.

Rôle d'évaluation

L'année 2026 marque le début d'un nouveau rôle pour les trois prochaines années. La richesse financière de la municipalité a subi une hausse, pour se situer à 92 248 300 \$ comparativement à 76 982 600 \$ en 2025.



Procès-verbal des Délibérations
du Conseil de la Municipalité de Béthanie

Prévision budgétaire pour 2026

Des travaux nécessaires pour la mise à niveau du système de traitement de l'eau au bureau municipal et au centre communautaire ainsi que des travaux pour convenir aux normes gouvernementales en matière d'administration, ont convaincu le conseil en collaboration avec la directrice générale qu'un taux de taxation stable à 0.600 comparativement à 0.6160 en 2025 serait souhaitable pour maintenir des finances saines.

4. ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE 2026;

134-12-25

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE 2026

ATTENDU QU'un avis public de l'adoption du budget 2026 a été donné conformément à l'article 956 du *Code municipal*;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par monsieur Alexandre Harpin, conseiller au poste numéro 2, qu'à la séance extraordinaire du mardi 9 décembre 2025 seront déposées pour adoption les prévisions budgétaires pour la municipalité de Béthanie pour l'année 2026;

Sur la proposition de : Ghislain Privé
Appuyé par : Bruno St-Germain
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:
QUE la municipalité de Béthanie adopte les prévisions budgétaires telles qu'ici présentées pour l'exercice 2026 :

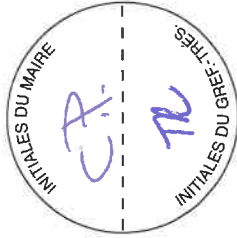
Revenus	Taxes	Valeur foncière	
		Autre base	19 450
	Services rendus		46 700
	Imposition de droits		25 700
	Amendes et pénalités		180
	Intérêts		8 600
	Autres revenus		43 613
	Transferts - subventions		202 724
			TOTAL : 917 416
Dépenses	Administration	Conseil municipal	41 649
		Fonctionnement	126 791
		Personnel municipal	154 900
	Sécurité publique		104 390
	Voirie municipale		265 200
	Hygiène du milieu		73 182
	Santé et bien-être		0
	Aménagement, urb. et dév.		29 069
	Loisir et culture		19 061
	Centre communautaire		94 981
	Église		3 550
			TOTAL : 912 773

ADOPTÉE

5. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES
EXERCICES 2026, 2027 ET 2028;

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES
EXERCICES 2026, 2027 ET 2028

135-12-25



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

ATTENDU QU'un avis public de l'adoption du plan triennal d'immobilisations a été donné conformément à l'article 956 du *Code municipal*;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par madame Audrey Guillemette, conseillère au poste numéro 6, qu'à la séance extraordinaire du mardi 9 décembre 2025 sera déposé pour adoption le plan triennal d'immobilisation pour la municipalité de Béthanie pour les années 2026, 2027 et 2028;

Sur la proposition de : Audrey Guillemette
Appuyé par : Louise Perreault
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la municipalité de Béthanie adopte le plan triennal d'immobilisation pour les exercices 2026, 2027 et 2028, tel qu'ici présenté :

Exercice	Projet	Montant	Financement
2026	Remplacement de ponceaux	40 000,00 \$	TECQ
	Signalisation	40 000,00\$	PAVL
	Reprofilage de fossés	10 000.00\$	TECQ
	Panneau numérique vitesse	10 000,00\$	PAVL
2027	Fossés chemin Monty	75 000,00\$	TECQ
	Glissières de sécurité	75 000,00\$	TECQ + PAVL
2028	Chemin Monty	700 000\$	TECQ + PAVL

ADOPTÉE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS;

Seules les questions entraînant une résolution du Conseil sont conciliées au procès-verbal.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE;

136-12-25

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de : Ghislain Privé
Appuyé par : Alexandre Harpin
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

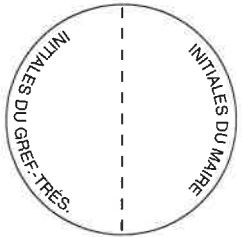
QUE la séance soit levée à 19 h 01.

ADOPTÉE

Christian Peiry
Maire

Tracy Kelly
Directrice générale, greffière et secrétaire-trésorière

**Procès-verbal des Délibérations
du Conseil de la Municipalité de Béthanie**



No de résolution
ou annotation